

CE QUE JE VOUS SOUHAITE

Sommaire
Inhaltsverzeichnis

Editorial	1
Communications du Conseil communal Aus dem Gemeinderat	3
Conseil général	5
Generalrat	7
Cartes topographiques du canton de Fribourg	8 9
Nouveaux parcomètres	10 11
Lectures choisies «Herausgepickt»	12
Centenaire de Saint-Exupéry	13
L'abbé Joseph Bovet	15
Consultation populaire du 4 mars 2001	16
15 ^e Festival international de films / Fête fédérale de musique 2001	17
Mémento	19 20

Seule une minorité de citoyens se sentent vraiment coresponsables des options politiques et du choix des personnes qui gouvernent les instances de notre pays, de notre canton ou de notre ville. Blasés par les discours, dégoûtés par les affaires ou gâtés par le bien-être global, les abstentionnistes dédaignent un bien précieux – la démocratie – pour lequel tant d'hommes et de femmes se sont battus et se battent encore.

Ainsi, il semble presque aller de soi de se détourner de la chose publique comme de quelque chose de peu respectable, en tout cas digne de peu d'intérêt. Certes, je comprends que les manœuvres politiciennes, les discours lénifiants et la complexité de la vie politique soient des obstacles difficiles à dépasser. Pourtant, je reste

convaincue que nous sommes tous et toutes responsables de notre destin commun. Avec la mondialisation, toutes les dimensions politiques, économiques et sociales, sont encore plus difficiles à maîtriser. Mais le non-engagement est un chèque en blanc offert aux puissants de notre monde; il n'est pas digne de nous.

Ce que je souhaite avec le départ de ce nouveau millénaire, c'est une société consciente d'elle-même, qui prenne des options avec clarté, qui s'intéresse à sa façon d'être menée par des hommes et des femmes de haute qualité.

Dans ces conditions seulement, vous aurez la possibilité de choisir des responsables politiques qui construisent pour chacun(e) une vie meilleure par des actes concrets et qui apportent des

réponses réelles aux attentes de la population. Vous privilégieriez des personnalités qui ont réellement l'expérience de votre quotidien par leurs responsabilités familiales, par l'assise professionnelle dont ils (elles) font preuve, par leur engagement militant guidé par une éthique.

Ce sont des élu(e)s droit(e)s, compétent(e)s, et proches de vous que je vous souhaite pour les mille années à venir, mais cela dépend... surtout de vous!

*Bonne année pleine de joie
et d'espoir.*

Geneviève Beaud Spang



CONCOURS

171 5/10

WETTBEWERB

«Fribourg en musique(s)»

Coorganisatrice de la 31^e Fête fédérale de musique que Fribourg aura l'honneur et le privilège d'accueillir en juin 2001, cette société de la ville, fondée et dirigée à ses débuts par Arnold Sieber, donna ses premiers concerts au cours de l'année 1923. De quelle société s'agit-il?

Réponse jusqu'au 24 février 2001 à «Concours 1700», Secrétariat de Ville, Maison de Ville, 1700 Fribourg.



«Freiburg und die Musik»

Diese Musikgesellschaft, Mitorganisatorin des 31. Eidgenössischen Musikfestes, welches im Juni 2001 in Freiburg abgehalten wird, wurde von Arnold Sieber gegründet und dirigiert, und gab ihre ersten Konzerte im Jahr 1923. Um welche Musikgesellschaft handelt es sich?

Antwort bis spätestens am 24. Februar 2001 an «Wettbewerb 1700», Stadtssekretariat, Stadthaus, 1700 Freiburg.

Communications du

CONSEIL COMMUNAL**LE CONSEIL COMMUNAL**

- a nommé M. Philippe Jordan au grade de major et commandant du Bataillon des sapeurs-pompiers de la Ville de Fribourg, ainsi qu'officier permanent et administrateur du Service du feu, dès le 1^{er} janvier 2001;
- a décidé de regrouper les Services du feu et de la protection civile dans le bâtiment de la route de l'Aurore 4;
- a entériné les options proposées par les syndicats de toutes les communes faisant partie du périmètre provisoire de l'agglomération, à savoir la désignation des délégués à l'Assemblée constituante après les élections communales de mars 2001 et la convocation, par la suite, par les préfets, de l'Assemblée constitutive;
- a accédé à la requête de la guggenmusik Les Trois Canards d'être reconnue comme Guggenmusik officielle de la Ville de Fribourg;
- a approuvé la modification de limite communale avec Villars-sur-Glâne pour l'agrandissement et la reconstruction du complexe immobilier du Foyer St-Etienne;
- a décidé l'achat d'un pavillon au Foyer St-Etienne pour l'installation de l'accueil extrascolaire dans la cour de l'école du Jura;
- a décidé un don de livres de la Bibliothèque de la Ville en faveur du Togo, dans le cadre d'une action comparable à celle réalisée pour Haïti en 1997;
- a décidé l'octroi d'une subvention de 1000 francs à la nouvelle Association pour l'éducation familiale, par le biais de la recette des parcourmètres à but social;
- a émis un préavis défavorable au projet de nouvel arrêté de l'Etat, tout en admettant qu'une adaptation de la loi sur les contributions aux frais de placement dans les institutions spécialisées est justifiée;
- a pris acte des informations fournies par Swisscom selon lesquelles le bâtiment de l'ancienne Poste et son annexe ne pourraient être utilisés avant 2015;
- a décidé de louer une surface de 100 m² à l'Association du quartier de Pérolles dans le complexe des Jardins de Pérolles;
- a décidé de dénoncer l'accord du 2 octobre 1987 pour l'entretien du sentier des gorges du Gottéron et accepté le projet de nouvelle convention ad hoc;
- a accepté la participation de la Ville au Comité provisoire chargé de la mise en place du projet d'usine de séchage des boues dans la zone industrielle du Grand-Fribourg et confirmé le principe de la participation de la Ville au capital-actions, sous réserve que toutes les garanties techniques et financières soient données;
- a accepté la proposition de Coop Broye-Fribourg-Molésion pour l'achat d'une parcelle de terrain à la route du Jura.

Mitteilungen aus dem

GEMEINDERAT**DER GEMEINDERAT**

- hat Herrn Philippe Jordan den Grad eines Majors und Kommandanten des Feuerwehrebataillons der Stadt Freiburg sowie den eines permanenten Offiziers und Administrators der Feuerwehr verliehen, ab Januar 2001;
- hat beschlossen, die Feuerwehr und den Zivilschutz im Gebäude der route de l'Aurore 4 unterzubringen;
- hat die vorgeschlagenen Optionen der Ammänner aller Gemeinden, die zum provisorischen Perimeter der Agglomeration gehören, eingetragen, nämlich die Bezeichnung der Delegierten in den Verfassungsrat nach den Gemeindewahlen vom März 2001 und anschliessend die Aufbietung zur Sitzung der konstituierenden Versammlung durch die Oberamtmänner;
- hat die Bitte der Guggenmusik Les 3 Canards um Anerkennung als offizielle Guggenmusik der Stadt Freiburg stattgegeben;
- hat die Änderung der Gemeindegrenze mit Villars-sur-Glâne genehmigt, für die Erweiterung und den Wiederaufbau des Gebäudekomplexes des Foyer St-Etienne;
- hat beschlossen, einen Pavillon des Foyer St-Etienne zu erwerben, um darin die ausserschulische Betreuung auf dem Schulareal des Jura-Schulhauses einzurichten;
- hat beschlossen, dem Staat Togo aus der Stadtbibliothek eine Bücherschenkung zu machen, im vergleichbaren Rahmen, wie dies 1997 für Haiti gemacht wurde;
- hat beschlossen, der neuen Vereinigung für Familienerziehung eine Subvention von Fr. 1000.– zu sprechen, aus den für soziale Zwecke bestimmten Einnahmen für Parkuhren;
- hat zum neuen Gesetzesentwurf des Staates einen negativen Vorentscheid abgegeben, wobei er anerkennt, dass eine Anpassung des Beschlusses über die Kostenbeteiligung der in Sonderheimen untergebrachten Personen berechtigt ist;
- hat die Informationen der Swisscom, wonach das alte Postgebäude sowie sein Anbau nicht vor 2015 benützt werden können, zur Kenntnis genommen;
- hat beschlossen, dem Quartierverein Pérolles im Gebäudekomplex Jardins de Pérolles eine Fläche von 100 m² zu vermieten;
- hat beschlossen, die Vereinbarung vom 2. Oktober 1987 für den Unterhalt des Galterntalpfades zu kündigen und hat den Entwurf der neuen Konvention angenommen;
- hat die Teilnahme der Stadt am provisorischen Komitee, das beauftragt ist, das Projekt für eine Klärschlamm-trocknungsfabrik in der Industriezone Grossfreiburgs auszuarbeiten, und die Partizipation der Stadt am Aktienkapital grundsätzlich bestätigt, unter Vorbehalt, dass alle technischen und finanziellen Garantien abgegeben werden.
- hat den Vorschlag der Coop Broye-Fribourg-Molésion für den Kauf einer Parzelle an der route du Jura angenommen.

Statistique de la population en ville de Fribourg

A la fin décembre 2000, la population légale de la Ville était de 32 086 habitants, soit en augmentation de 1 personne par rapport à la fin novembre (32 085). Sur ce nombre, 22 960 personnes étaient d'origine suisse (-12), 9126 d'origine étrangère (+13). La population en séjour était à la fin décembre 2000 de 3029, soit en diminution de 48 (3077). Le chiffre de la population totale était donc à la fin décembre 2000 de 35 115 (35 162).

Statistique du chômage en ville de Fribourg

Au 31 décembre 2000, la Ville de Fribourg comptait 519 chômeurs (+36), pour un taux de 2,86% (critères officiels du Secrétariat d'Etat à l'économie «Seco»), indiquant une augmentation de 0,20% par rapport au mois de novembre 2000 (2,66%). En ce qui concerne tous les demandeurs d'emploi, le taux s'élève à 6,37% (+0,22%), ce qui représente 1155 personnes (+40).

Evacuation et épuration des eaux usées

CONSEIL GÉNÉRAL

Réuni les 18 et 19 décembre 2000, le Conseil général a traité, outre du budget 2001 (voir prochain numéro), des taxes d'épuration et de la Fondation de la Ville de Fribourg en faveur du logement.

Fondation en faveur du logement

C'est en 1989, rappela M. P.-A. Clément, vice-syndic et directeur des Finances, qu'a été créée la Fondation de la Ville de Fribourg en faveur du logement, suite à une initiative du Parti socialiste acceptée tant par le Conseil communal que par le Conseil général. Elle se donnait comme but la construction, l'acquisition, en particulier sous forme de droits de superficie, l'exploitation, la gestion, le financement et le subventionnement d'immeubles servant à des logements à caractère social dans des habitations collectives, des villas individuelles ou groupées. En 1992, la Commune octroyait à la Fondation un capital de dotation de 1850000 francs pour lui permettre de construire un complexe de 116 appartements dans la zone de Torry-Bonnefontaine. Il était prévu de rémunérer ces fonds au taux en vigueur pour les emprunts hypothécaires de premier rang contractés par la Fondation.

Après quelques difficultés au départ, la location des logements est allée bon train jusqu'il y a un peu plus de deux ans. Depuis cette date, les résiliations de baux sont devenues de plus en plus fréquentes et les périodes de vacance des appartements de plus en plus longues. Ainsi, le compte d'exploitation de 1999 s'est soldé certes par un bénéfice de 237 475 francs, mais pour rembourser le plan de financement, ce bénéfice aurait dû atteindre 480 000 francs. Le Conseil de Fondation a pris une série de mesures pour assainir la situation financière (intervention auprès de la Bourgeoisie pour un moratoire du droit de superficie, disposition pour améliorer la location des places de parc, effort pour réduire

les frais accessoires). Toutefois, la première mesure exigée par l'Office fédéral du logement est que la Commune renonce à la perception des intérêts que lui verse la Fondation.

La Commission financière accepte cette solution, souligna M. C. Joye, puisqu'elle est la conséquence directe des statuts de la Fondation qui prévoient que la Commune garantit les engagements de cette dernière. Tous les orateurs, MM. E. Rudaz (RLI), C. Allenspach (PS), P. Wandeler (PCS) et A. Schoenenweid (PCS), ainsi que M^{me} C. Mutter (VertEs) s'exprimèrent dans le même sens. Ils relevèrent notamment que la Fondation est notamment la victime du système de l'aide fédérale, qui, après une période de réduction des loyers, prévoit un rattrapage de 6% tous les deux ans, quel que soit le taux d'inflation. Estimant que la situation est également due à certaines erreurs de gestion, M^{me} Mutter proposa, en vain, que les intérêts versés par la Fondation à la Commune restent dus.

Au vote, la renonciation à la perception des intérêts dus par la fondation fut acceptée par 55 voix contre 7. Sur proposition de la Com-

mission financière, cette mesure est limitée aux années 2000 et 2001.

Frais d'entretien et d'exploitation de la STEP

C'est en 1988 que la taxe ordinaire d'utilisation des installations d'évacuation et d'épuration des eaux usées a été adaptée pour la dernière fois. A l'époque, elle était passée de 40 à 55 ct. par m³ d'eau consommée. En l'état, la taxe ne permet plus de couvrir les frais d'entretien et d'exploitation des canalisations et de la station d'épuration.

Comme le releva M. C. Masset, directeur de l'Edilité, cette augmentation est liée, pour une large part, aux nouvelles exigences fédérales en matière de traitement des boues d'épuration. Si jusqu'ici, ces boues pouvaient être livrées à l'agriculture, elle devront, dans un avenir proche, être éliminées d'une autre manière. Elle seront d'abord séchées dans une installation ad hoc avant d'être brûlées dans des cimenteries. Il en résultera une hausse considérable des coûts de traitement, auxquels s'ajouteront les effets de l'introduction de la redevance poids lourds liée aux prestations (RPLP). Ces deux fac-

teurs ont pour incidence une augmentation des frais d'exploitation de 440000 francs par année. Dès lors, il est nécessaire de porter dès 2001 la taxe de 55 à 75 ct. par m³ d'eau consommée pour équilibrer ce poste budgétaire. Afin d'avoir une certaine marge de manœuvre, le Conseil communal demandait que le maximum de la taxe soit fixé à 1 fr. 50 franc par m³ d'eau consommée.

Président de la Commission financière, M. C. Joye prévisa favorablement une adaptation de la taxe. Toutefois, il proposa que le plafond de la contribution soit arrêté à 1 franc par m³. C'est avec une pointe de regret qu'il remarqua qu'à Fribourg, on ne mélange pas les comptes des eaux sales et des eaux propres. On ne prélèvera pas les montants nécessaires à l'incinération des boues d'épuration à la réserve pour l'égalisation du prix de l'eau potable, même si cette réserve atteindra quelque 4,1 millions de francs à la fin de 2001.

Si tous les groupes se rallièrent à cette hausse inéluctable, ce fut sans enthousiasme. Le radical E. Rudaz parla de diktat de la Confédération et du Canton qui imposent de nouvelles normes aux communes sans se soucier des conséquences financières. Quant au socialiste G. Dévaud, il retraça la longue histoire des taxes d'épuration (taxe de raccordement, taxe spéciale pour la construction de la station d'épuration et taxe ordinaire) pour s'étonner d'une certaine imprévoyance du Conseil communal. M. J.-C. Verdon (PDC) remarqua que pour éviter une hausse de l'impôt, toutes les taxes communales augmentent. Les grands perdants seront, une fois encore, les locataires, ajouta son coreligionnaire M. A. Schoenenweid. M. J.-P. Overney (PCS) de conclure: nous regrettons la hausse, mais nous ne nous y opposerons pas. Au vote, la proposition de la Commission financière, à laquelle s'était rallié le Conseil communal, fut acceptée par 57 voix contre 1.



La STEP dans son site. (Photo AVF)

Ableitung und Klärung der Abwässer

AUS DEM GENERALRAT

Der Generalrat hat an den Sitzungen vom 18. und 19. Dezember 2000 das Budget behandelt, über die Abwassersteuer und die Stiftung der Stadt Freiburg zur Förderung des Wohnungsbaus diskutiert.

Stiftung für Wohnbauförderung

1989 wurde, wie Vize-Stadtammann und Finanzdirektor P.-A. Clément ausführte, die Stiftung zur Wohnbauförderung der Stadt Freiburg gegründet, in der Folge einer von der Sozialistischen Partei lancierten Initiative, welche von General- und Gemeinderat angenommen wurde. Ihre Zielsetzung war: Bau, Erwerb (besonders in Form von Bodennutzrecht), Bewirtschaftung, Verwaltung, Finanzierung und Subventionierung von Gebäuden mit Sozialwohnungen in grossen Wohnkollektiven, Einfamilienhäuser- oder Reihenhäuserbau. 1992 stellte die Gemeinde der Stiftung ein Stiftungskapital von Fr. 1850000.– zur Verfügung, um den Bau des Wohnkomplexes mit 116 Wohnungen in der Zone Torry-Bonnesfontaines zu ermöglichen. Es war vorgesehen, dass diese Gelder zum gängigen Zinsfuss für die von der Stiftung aufgenommenen 1.-Rang-Hypotheken abzuzahlen sind.

Nach einigen Anlaufschwierigkeiten nahm die Vermietung ihren guten Gang bis vor etwas mehr als zwei Jahren. Seit diesem Zeitpunkt nahmen die Auflösungen von Mietverträgen mehr und mehr zu, und die Zeitspannen mit unbelegten Wohnungen wurden immer länger. So schloss die Betriebsrechnung 1999 wohl mit einem Überschuss von Fr. 237475.– ab, um die Rückzahlungen des Finanzplans einhalten zu können, hätte dieser Gewinn jedoch Fr. 480000.– betragen sollen. Der Stiftungsrat hat eine Anzahl Massnahmen getroffen, um die finanzielle Situation zu sanie-

ren (Intervention bei der Burgergemeinde für ein Moratorium des Bodennutzrechtes, Massnahmen zur besseren Vermietung der Parkplätze, Drosselung der Nebenkosten). Jedoch die erste vom Bundesamt für Wohnungsbau geforderte Massnahme ist, dass die Gemeinde auf die Erhebung der Zinsen verzichte, welche die Stiftung ihr bezahlt.

Die Finanzkommission nehme diese Lösung an, betonte Hr. C. Joye, da sie die direkte Konsequenz der Stiftungsstatuten sei, welche vorsehen, dass die Gemeinde die Verpflichtungen der Stiftung garantiere. Alle Votanten, die Herren E. Rudaz (FLU), Ch. Allenspach (SP), Ph. Wandeler (CSP) und A. Schoenenweid (CSP), sowie Frau C. Mutter für die Grünen (V-G), drückten sich im gleichen Sinn aus: Sie hoben namentlich hervor, dass die Stiftung Opfer des Bundeshilfesystems sei, welches, nach einer Zeitspanne von reduzierten Mietzinsen ein Aufholen von 6%, alle zwei Jahre vorsehe, ungeachtet der Inflationsrate. Frau Mutter erachtet, dass die jetzige Situation aufgrund gemachter Fehler in der Verwaltung entstanden ist. Sie schlug vergeblich vor, dass die Stiftung der Gemeinde die geschuldeten Zinsen bezahle.

Bei der Abstimmung stimmten 55 Ratsmitglieder gegen 7 für einen künftigen Verzicht der Gemeinde auf die Zinszahlungen der Stiftung. Auf Vorschlag der Finanzkommission wird diese Massnahme auf die Jahre 2000 und 2001 begrenzt.

Ableitung und Klärung der Abwässer

Die ordentliche Gebühr für die Benutzung der Installationen für die Klärung der Abwässer wurde letztmals 1988 angepasst. Seinerzeit wurde sie von Fr. 0,40 auf Fr. 0,55 pro m³ benutztes Wasser erhöht. Zurzeit ist es nicht mehr möglich, aus diesen Gebühren die

Unterhalts- und Betriebskosten der Kanalisation sowie der Kläranlage zu bestreiten. Wie Herr C. Masset, Direktor des Bauamtes ausführte, steht diese Kostenerhöhung im Zusammenhang mit den neuen Forderungen des Bundes in Sachen Klärschlammbehandlung. Bis anhin konnte der Klärschlamm den Bauern geliefert werden, in nächster Zukunft muss er jedoch zuerst in einer Einrichtung ad hoc getrocknet und anschliessend in Zementfabriken verbrannt werden. Daraus entsteht eine beträchtliche Kostensteigerung für die Klärschlammbehandlung, wozu noch die Auswirkungen der Einführung der Schwerverkehrsabgabe dazukommt, die mit diesen Leistungen zusammenhängt (RPLP). Diese zwei Faktoren bewirken eine Erhöhung der Betriebskosten von Fr. 440000.– pro Jahr. Deshalb ist es notwendig, ab 2001 die Gebühren von Fr. 0,55 auf 0,75 pro m³ konsumiertes Wasser zu erhöhen, um diesen Budgetposten auszugleichen.

Um über einen gewissen Handlungsspielraum zu verfügen, hat der Gemeinderat verlangt, dass das Maximum der Gebühr auf Fr. 1,50.– pro m³ Gebrauchtwasser festgesetzt werde. Der Präsident der Finanzkommission, Hr. C. Joye, gab zur Anpassung der Gebühr einen positiven Vorentscheid. Er schlug jedoch vor, das Maximum der Abgabe auf Fr. 1.– pro m³ Gebrauchtwasser festzusetzen: Mit Bedauern betonte er, dass man in Freiburg für das Abwasser und das Sauberwasser separate Budgetposten führe ...

Man kann diese notwendigen Beträge für die Verbrennung des Klärschlammes nicht aus der Reserve für den Ausgleich des Trinkwassers nehmen, sogar wenn diese Reserve Ende 2001 auf 4,1 Millionen Franken ansteigen wird. Wenn alle Gruppen mit dieser unvermeidlichen Erhöhung einverstanden waren, so doch ohne grosse Begeisterung. Der Freisinnige, E. Rudaz,

sprach von einem «Diktat» von Bund und Kanton, welche den Gemeinden neue Normen auferlegten, ohne sich über die finanziellen Konsequenzen zu sorgen. Der Sozialdemokrat, G. Dévaud, rief die lange Geschichte der Abwassergebühren, (Anschlussgebühr, ARA-Spezialgebühr, ordentliche Gebühr) in Erinnerung und wunderte sich über einen gewissen Mangel an Voraussicht des Gemeinderates. Hr. J.-X. Verdon (CVP) sagte, man erhöhe alle Gemeindesteuern, um eigentlich eine Steuererhöhung zu vermeiden. Die grosse Verliererin sei einmal mehr die Mieterschaft, fügte sein Parteigenosse, Hr. Schoenenweid, bei. Hr. J.-P. Overney (CSP) sagte zusammenfassend: Wir bedauern die Erhöhung, aber widersetzen uns ihrer nicht. Bei der Abstimmung siegte der Vorschlag der Finanzkommission, dem sich der Gemeinderat angeschlossen hatte, mit 57 Ja-Stimmen und einer Gegenstimme.

Site internet de la Ville de Fribourg

www.ville-fribourg.ch

Rédactrice responsable

Catherine Agustoni,
Secrétaire de Ville

Adresse

«1700», Secrétariat de Ville
1700 Fribourg
tél. 026 / 351 71 11
fax 026 / 351 71 09

Régie des annonces

Annonces Fribourgeoises
Freiburger Annoncen
place de la Gare 5,
1700 Fribourg
tél. 026 / 347 30 03
fax 026 / 347 30 19

Impression

Imprimerie Saint-Paul
1700 Fribourg
Tirage: 19 741 exemplaires

En Vitrine de l'Aigle-Noir

CARTES TOPOGRAPHIQUES MILITAIRES, SCOLAIRES ET DE TOURISME POUR LE CANTON DE FRIBOURG

Histoire de ne point perdre le nord en ce début du XXI^e siècle, tout en restant au centre de l'actualité à l'occasion de la parution de la nouvelle carte géographique du canton, le docteur Jean Dubas nous invite à musarder à travers nos districts par l'entremise de fort intéressantes et anciennes représentations cartographiques du Pays de Fribourg. A découvrir dans le hall d'entrée de l'Aigle-Noir, jusqu'au 30 avril 2001!

Dès les temps les plus reculés, les sociétés humaines ont manifesté le besoin de se situer à la surface habitée de la Terre: elles devaient connaître les limites de leurs territoires et celles de leurs voisins. De plus, elles devaient pouvoir s'orienter facilement et trouver le chemin de leurs relations commerciales. De même, les autorités responsables, sans distinction de formes de pouvoirs, avaient besoin d'établir un cadastre des propriétés privées ou publiques, afin de déterminer le niveau des redevances de leurs sujets ou citoyens.

Dans notre pays, on a pu retrouver les grandes subdivisions de la «cadastration» romaine. Par exemple, on sait que plusieurs communes de la région d'Avenches ont encore conservé leur ancien découpage, remontant à la répartition des terres entre légions et Helvètes autochtones.

Dès le début du haut Moyen Age, les premiers Confédérés ont eu besoin de relever les itinéraires leur permettant de gagner les régions voisines et d'échanger des marchandises vitales, comme les produits de l'artisanat ou de leur activité agricole. Ils se déplaçaient également pour entreprendre des



Portrait du Chancelier Guillaume Techtermann (1551-1618), initiateur de la première carte de la Ville et République de Fribourg en 1578. (In ASHCF, tome X, 1915)

expéditions militaires ou pour gagner des lieux de pèlerinage tels que Jérusalem, Rome ou Saint-Jacques-de-Compostelle. Dans les périodes plus récentes, les cantons et leurs capitales firent établir des vues, des plans, voire des cartes de l'ensemble de leurs territoires.

Typus agri Friburgensis

A l'imitation des villes voisines, Fribourg manifesta à son tour le désir de célébrer la gloire et la puissance de son Gouvernement. Il n'y a qu'à se souvenir des titres des anciennes représentations du canton et de ses bailliages, en parti-

culier à l'époque de la Renaissance. Ainsi, le chancelier de la Ville et République, Guillaume Techtermann, eut la bonne idée de dessiner, sur papier, une carte détaillée du canton, sur le modèle de celle de Thomas Schoepf de Berne. La carte, peinte en couleurs, reproduit avec une étonnante précision la topographie du canton en 1578. Ce document unique porte le titre de *Typus agri Friburgensis*: c'est en fait le premier document montrant le pays et sa division en bailliages.

Dans les années suivantes, les représentations cartographiques se multiplièrent, tout en s'améliorant

grâce à de nouvelles méthodes de relevés et de triangulation développées en particulier par des cartographes de l'«école de Zurich». En outre, la recrudescence des conflits et le perfectionnement des bouches à feu provoquant un regain des techniques de balistique, il était nécessaire d'estimer au plus près les distances et les hauteurs pour atteindre et détruire l'ennemi et ses installations «stratégiques». Léonard de Vinci et d'autres chercheurs de moindre renommée furent à l'origine de découvertes importantes dans la pratique de la géométrie. On possède encore chez nous des cahiers entiers de solutions pratiques dessinés par des officiers fribourgeois, en particulier au service de France. C'est d'ailleurs de ce pays qu'est venue toute notre «culture géographique».

Dans le canton, au lieu de simples vues à vol d'oiseau, ou panoramiques, plusieurs fonctionnaires créèrent de nouvelles cartes manuscrites ou gravées. Ainsi le bailli Fégely reçut d'un collègue une carte du canton; le commissaire général Pierre von der Weid fit graver, en 1668, une carte du territoire fribourgeois. Quant aux jésuites, ils confièrent au premier imprimeur de la ville, Abraham Gemperlin, le soin d'éditer, en 1586, une carte du Japon avec leurs diverses missions.

A l'époque de la République helvétique, l'élite intellectuelle du canton s'appliqua à développer l'instruction et les sciences dans toutes les couches de la population. Cette action porta ses fruits sur le long terme. Qui ne connaît pas en effet le fameux *Plan de Fribourg en Suisse...* dressé par le Père Charles Raedlé et sa description minutieuse, en 1827, par son confrère Grégoire Girard, à l'inten-

tion des élèves de l'école primaire de la ville? Dès la mise en place du nouveau régime politique, avec l'appui intéressé du Directoire français et de Bonaparte en particulier, les connaissances géographiques se développèrent, formant l'esprit de la jeunesse et celui des futures générations d' enrôlés militaires. Les cadres de nos milices cantonales suivirent alors les formations dispensées par les écoles militaires de la République française, en particulier celle de l'École de la guerre de Paris.

La «carte Dufour»

Ce n'est un mystère pour personne que le passage du général Guillaume-Henri Dufour à l'École polytechnique de Paris et à celle du génie militaire de Metz. A son retour en Suisse, il ouvrit un bureau topographique. C'est lui l'auteur de notre première carte complète du territoire helvétique: la fameuse carte militaire, communément appelée «carte Dufour». Un de ses collaborateurs fut même dépêché à Fribourg pour y établir la première carte du canton, à la demande et aux frais de la Confédération! Les travaux de triangulation furent menés à bien par Luthart, tandis que la carte fut établie par un militaire polonais réfugié en Suisse, Alexander Stryenski. En 1855, on fit graver à Paris quatre plaques de cuivre, dont on tira notre première carte topographique. Considérée comme la meilleure carte de l'époque, elle fut rendue obligatoire dans les écoles primaires fribourgeoises, sur décision du Conseil d'Etat. La carte murale est au 1:50 000. Sa publication avait été précédée d'une présentation manuelle à l'échelle de 1:100 000, parue quatre ans auparavant.

Ces deux cartes furent utilisées pendant près de 60 ans dans nos écoles. Ce n'est qu'au début du XX^e siècle que l'Etat approuva un crédit pour la publication d'une nouvelle carte, plus moderne.

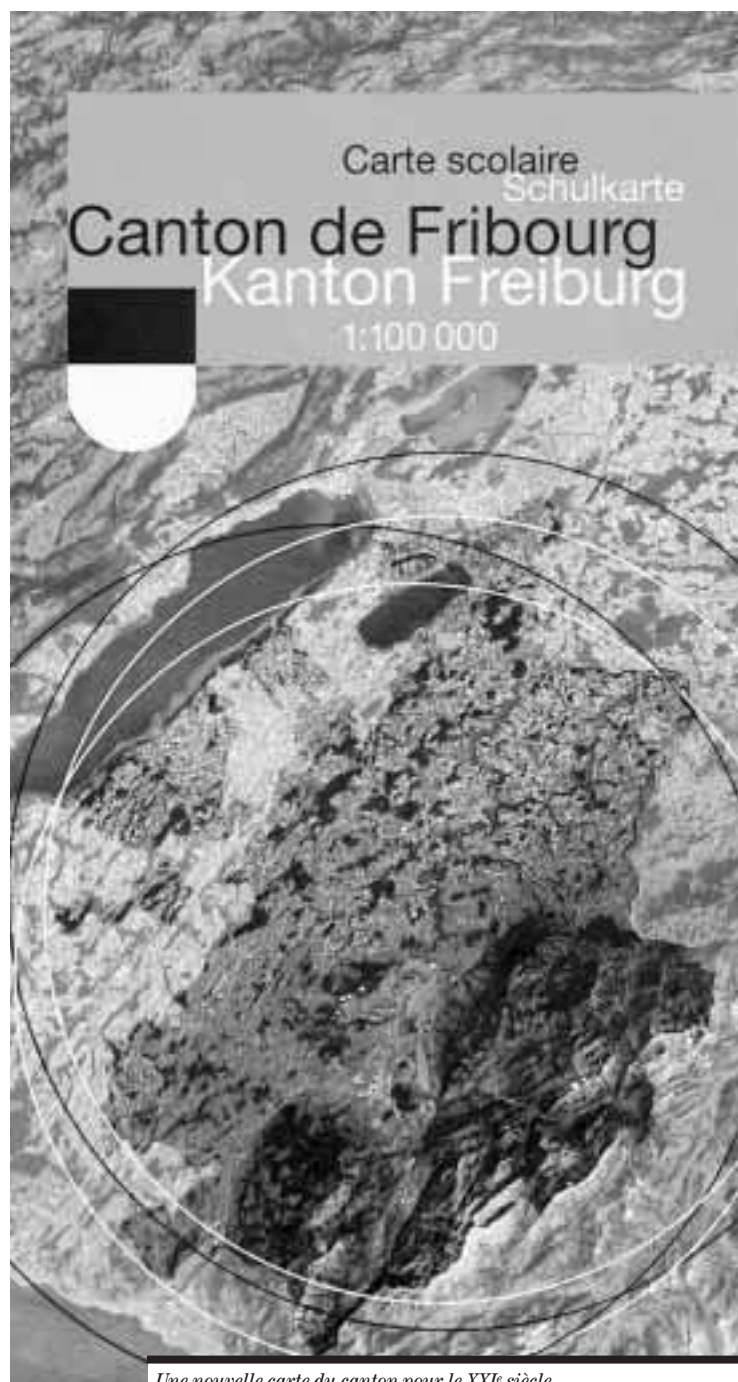
La cartographie à l'ère des satellites...

En 1925, après une étude de plus de sept ans, la Direction de l'instruction publique fit paraître, sous la direction du professeur Gaston Michel, une carte murale au 1:50 000, suivie, une année plus tard, d'une présentation manuelle

En Vitrine de l'Aigle-Noir:

Cartes topographiques militaires, scolaires et de tourisme pour le canton de Fribourg.

A découvrir jusqu'au 30 avril 2001, dans le hall d'entrée du Restaurant de l'Aigle-Noir, rue des Alpes 10.



Une nouvelle carte du canton pour le XXI^e siècle.

au 1:150 000. Durant de nombreuses années, on se contenta de procéder à quelques adaptations suivant l'état des voies de communications ou de l'établissement de nouveaux barrages hydrauliques. Finalement, les éditions finirent par être épuisées, malgré l'apport de la cartographie privée, dévelop-

pée par la Librairie Josué puis Hubert Labastrou, issus tous deux d'une ancienne famille de militaires français.

En 1948, le Grand Conseil vota un crédit d'étude, puis de réalisation. La présentation d'une nouvelle carte manuelle fut enfin terminée en 1962. Les éditions successives se

multiplièrent jusqu'en 1985. La présentation murale à l'échelle au 1:50 000 ne vit toutefois le jour qu'en 1967, sous la direction d'Othmar Büchi.

Ces éditions étant partout épuisées et démodées, le Département de l'instruction publique accorda un nouveau subside de Fr. 200 000.- pour publier une carte murale au 1:50 000, précédée de la diffusion d'une présentation manuelle au 1:100 000. Cette dernière édition est parfaitement à jour et a pu bénéficier des récentes méthodes de relevés par satellite.

Ainsi, en un siècle et demi, le canton s'est doté de quatre cartes murales, à savoir celles de Josué Labastrou, en 1837, acceptée comme officielle, après corrections, et dont l'échelle doit correspondre au 1:50 000; d'Alexander Stryenski, en 1855, à l'échelle au 1:50 000; de Gaston Michel, en 1925, et Othmar Büchi, en 1967, également au 1:50 000; sans oublier la nouvelle carte du canton, parue en 2000.

De même, Fribourg a bénéficié d'une série d'éditions manuelles, sous la forme de cartes de poche ou d'élèves, réalisées respectivement par Alexander Stryenski, en 1851, à l'échelle au 1:100 000; Gaston Michel, en 1926, à l'échelle au 1:150 000; Othmar Büchi, en 1952, à l'échelle au 1:100 000; et enfin Bernhard Zurbriggen, J.-Pierre Pompini et Christian Caron (avec la participation d'une commission cantonale), en 2000, à l'échelle au 1:100 000.

En plus de ces éditions officielles, la Direction de l'instruction publique ou son Bureau, futur Office du matériel scolaire, a également diffusé plusieurs cartes manuelles. Ainsi la carte du canton de l'instituteur F. X. Sottas, en 1840; celle de Jean-Sébastien Gerster, géographe, au 1:200 000, en 1895 – carte par ailleurs obligatoire pour les écoles primaires du canton; une réédition de la carte de Gerster en 1905 par Léon Genoud, accompagnée d'un texte de ce dernier sur la géographie locale; publications avantageusement complétées par les initiatives de la famille Labastrou durant les périodes de pénurie d'éditions officielles!

Jean Dubas

De nouveaux appareils à l'essai

HISA® LE PARCOMÈTRE DANS VOTRE VOITURE

Bonne nouvelle pour toutes les personnes stationnant fréquemment à Fribourg. Une nouvelle génération de parcomètres fait son entrée en ville. Plus besoin de monnaie, plus besoin de prévoir son temps de stationnement et, en prime, on ne paie que la durée effective du parcage.

A l'instar d'autres villes de Suisse romande (Sion, Martigny, Monthey et Sierre) et en même temps que d'autres villes pionnières (Delémont et Aigle), Fribourg introduit le système d'horodateurs individuels pour le stationnement automobile (HISA®). Dès le 1^{er} février 2001, une période d'essai de trois mois commence.

Principe

Très simple. L'utilisateur loue auprès de la Police locale un appareil électronique de la grandeur d'une calculatrice qu'il chargera du montant de son choix et placera derrière le pare-brise de son véhicule. Il peut ainsi stationner sur une place de parc sans avoir recours au parcomètre et il ne paie que la taxe correspondant au temps effectif de parcage, puisqu'il déclenche l'appareil à son retour.

Validité

Ces appareils sont utilisables dans 5 zones déterminées, soit sur plus de 1700 places de parc. Le plan ci-contre présente les zones en question. Chacune est identifiable par une couleur. Le parcage n'est cependant pas illimité. En effet, les appareils sont programmés pour respecter la durée maximale autorisée dans chaque zone.

Comment utiliser HISA®?

- Stationner le véhicule
- Repérer la zone (autocollant de couleur visible sur les parcomètres)
- Positionner le sélecteur du boîtier sur la zone correspondante
- Lire l'heure maximale de fin de stationnement autorisé
- Suspending le boîtier HISA® au



rétroviseur ou le poser sur le tableau de bord.

C'est tout!

Au retour, il suffit de remettre le sélecteur sur la position OFF, HISA® décompte le temps exact de stationnement, à la minute près.

Avantages

Pas de monnaie
Pas de déplacement
Pas de perte de temps
Souplesse d'utilisation
Risque d'amende réduit
Paiement à la minute.

Public-cible

Tous les automobilistes stationnant fréquemment en ville

Les représentants	Les entreprises
Les livreurs	Les indépendants
Les artisans	Les ménagères ...

Combien ça coûte?

L'horodateur individuel HISA® est automatiquement débité d'un loyer journalier de Fr. 0.23, soit Fr. 7.- par mois.

Ça m'intéresse, comment procéder?

A partir du 1^{er} février 2001, vous pouvez vous rendre à la Direction de la police locale, Grand-Rue 37, de 8 h à 11 h 30 et de 14 h à 17 h. Dès maintenant, vous pouvez réserver un appareil en composant le numéro de téléphone 026/351 74 20. Le personnel de la police chargera votre appareil du montant désiré. Après signature du contrat de location, l'appareil vous est remis. Le tour est joué.





FRIBOURG - 1700
Zones de stationnement HISA®

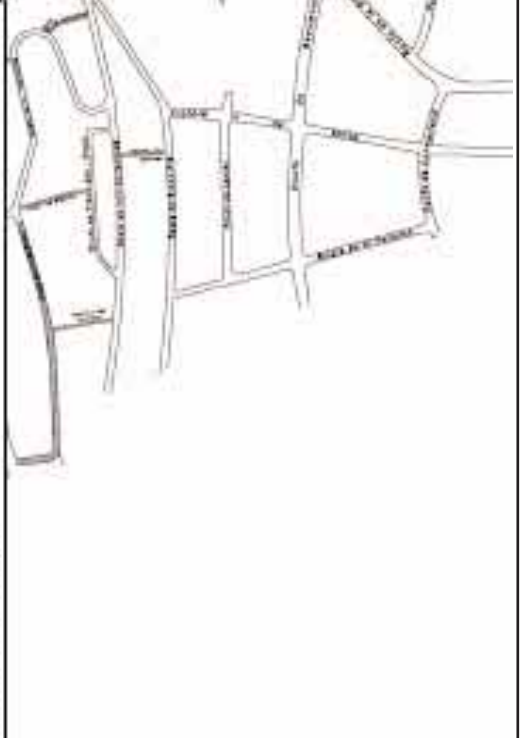
LEGENDE

Parcomètres durée/tarif

- 1** (Blue circle) Lundi - Dimanche 08h00 - 22h00 30 min. = 1.00 Frs
- 2** (Light blue circle) Lundi - Samedi 08h00 - 12h00 / 14h00 - 18h30 45 min. = 1.50 Frs
- 3** (Light green circle) Lundi - Samedi 08h00 - 12h00 / 14h00 - 18h30 1/2h = 0.50 Frs
 1h00 = 1.00 Frs
 1h1/2 = 2.00 Frs
 2h00 = 3.00 Frs
- 4** (Light yellow circle) Lundi - Samedi 08h00 - 12h00 / 14h00 - 18h30 1/2h = 0.50 Frs
 1h00 = 1.00 Frs
 1h1/2 = 1.50 Frs
 2h00 = 2.00 Frs
 2h1/2 = 3.00 Frs
 3h00 = 4.00 Frs
- 5** (Light orange circle) Lundi - Samedi 08h00 - 12h00 / 14h00 - 18h30 10h30 = 5.00 Frs

Date: 07.12.2000

Fribourg, Suisse 3000 3104 44 44



A la Bibliothèque



LECTURES CHOISIES

Les prochaines décennies du siècle nouveau sonneront-elles le glas du livre écrit? Nul ne s'aurait le dire; par contre, nous pouvons vous assurer de notre curiosité et de notre dévouement pour vous proposer encore de bonnes lectures. Voici donc:

La Mystérieuse Bibliothécaire, de Dominique Demers. Pour donner aux enfants le goût de lire, Mademoiselle Charlotte transforme sa bibliothèque en un véritable coffre aux trésors plein d'idées farfelues (pour enfants de 8 à 11 ans).

Le pont des hommes perdus, nouvelle de Max Gallo. L'honneur du capitaine tient à ce pont qui doit sauter. Il lui reste deux hommes et la recommandation de Pétain: «il faut cesser les combats» (juin 1940).

Mémorial d'une mort volontaire, survivre au suicide de ma fille, d'André Ryser. Ce livre démontre qu'après le drame il y a l'espoir. Un témoignage profond à lire absolument.

Happy birthday grand-mère, de Valérie Saubade «J'ai décidé hier après-midi de tuer ma fille. A quatre-vingt ans, cela ne va pas être facile. D'autant que je me déplace en fauteuil roulant.» Grande pianiste de renommée internationale, elle est maintenant hémiplégique et vit chez sa fille en enfer.

Le message, d'Andrée Chéhid. Dans un pays en guerre, une jeune femme reçoit une balle dans le dos alors qu'elle espérait rejoindre son amoureux à l'autre extrémité de la ville. Entre eux il y a un pont qu'elle doit franchir absolument malgré sa profonde blessure et le sang qui coule.

Trois versions de la vie, de Yasmina Reza. Henri et Sonia reçoivent Hubert et Inès Finidori. Trois versions théâtrales possibles d'une même soirée entre amis, que l'on peut apprécier sous l'angle humoristique, mais aussi comme peinture édifiante de notre société.

Le triangle secret, de Didier Convard. Deux premiers tomes de cette BD historique sont actuellement parus (7 volumes sont prévus). Ces deux volumes nous embarquent dans une histoire tortueuse de secret caché depuis deux millénaires par l'Eglise. Et si c'était vrai...

Les plus beaux contes de conteurs. Ce recueil d'histoires de conteurs venus du monde entier tient du «best of» de la collection Paroles de conteurs chez Syros. On y trouve vraiment de bonnes idées. Pour tous amateurs de contes!

Ruban noir, de Vincent Borel. Le narrateur explore une culture marginale et libératrice, celle de la rave, née de la conjonction d'une musique, la house-music, d'une drogue nouvelle, l'ecstasy, et d'une génération, celle qui avait six ans en mai 1968. Pour lecteurs avertis!

A découvrir, prochainement dans nos vitrines, les merveilleux articles de la «Boutique de Terre des hommes».

Horaire:
lundi, mardi, jeudi, vendredi de 14 h à 18 h,
mercredi de 10 h à 20 h,
samedi de 10 h à 12 h

Bibliothèque
de la Ville de Fribourg
Rue de l'Hôpital 2, entrée B ou C

In der Bibliothek



HERAUSGEPICKT

Die Festtage sind vorüber, eine etwas ruhigere Zeit ist angesagt. Die Deutsche Bibliothek überrascht Sie mit einem erweiterten CD-ROM-Angebot. Möchten Sie Ihr Wissen in Paläontologie auf spannende und modernste Art aufbessern, so empfehlen wir dazu die neue CD-ROM «Die Dinosaurier 4D», das ultimative Multimedialexikon zum Thema Dinosaurier.

Ins Altertum führen uns «Caesar III», wo das römische Imperium neu aufgebaut und mit den Nachbarprovinzen gute Handelsbeziehungen ausgehandelt werden können, und «Astérix, Streit um Gallien, ein interessantes Spiel für jedermann.

In unsere moderne Zeit kommen wir mit «Medicopter 117»: Als Helikopterpilot können Sie Leben retten. Sie fliegen in steile Felswände, um Bergsteiger in Not zu retten, oder zu schweren Unfällen auf der Strasse und auf dem Wasser. Medicopter 117 ist eine sehr realistische Helikoptersimulation mit mehreren Schwierigkeitsstufen für Anfänger, Fortgeschrittene und Profis. Zahlreiche Medicopter-Videoclips der RTL-Sendung ergänzen die interessanten Rettungsaktionen.

Ins Reich der Bücher kehren wir zurück mit zwei Kinder- und Jugendbüchern:

«**Ein Kater schwarz wie die Nacht**» von Henning Mankell: Lukas erhält zum Geburtstag die lang ersehnte Katze. Er kümmert sich liebevoll um seinen Kater Munkel, der aber eines Tages spurlos verschwindet. Alles Suchen nützt nichts, er bleibt weg. Die einschneidende Erfahrung von Verlust und Trauer wird äusserst eindrücklich beschrieben. Ein Mankell-Buch für Kinder ab 8 Jahren mit leisen Tönen, wie man sie vom bekannten Krimiautor kaum erwartet.

«**Mit Katz und Hund auf du und du**» von Monika Ludwig: Wie

läuft es eigentlich mit der Verständigung zwischen Mensch und Tier? Manchmal sind wir von unseren Vierbeinern überfordert. Wollen sie nun gestreichelt oder in Ruhe gelassen werden? Plagt sie der Hunger, oder wollen sie uns zu einem Spaziergang überreden, wenn sie dauernd um uns herumstreichen? Auf alle noch so abwegigen Fragen rund um unsere Haustiere gibt uns dieses (nicht allzu ernst zu nehmende) Büchlein Auskunft.

Vielleicht haben Ihre Kinder zu Weihnachten ein lang ersehntes Tier geschenkt bekommen oder soll zum nächsten Geburtstag ein sehnlicher Wunsch erfüllt werden? Orientieren Sie sich doch vorher bei uns über das **Thema Haustiere**. Sie finden dazu eine stattliche Anzahl Ratgeber. Hier einige Titel: «**Der grosse Haustier-Ratgeber**», «**Welches Tier für mein Kind?**», «**Ich Sorge für ein Tier**». Sind Sie schon stolze Besitzer eines Hundes oder einer Katze und möchten Ihr Tier noch besser verstehen, empfehlen wir die Bände «**Dogwatching**» und «**Catwatching**» von Desmond Morris oder «**So erzieht man einen Hund zum Hausgenossen**» und «**Katzen kennen und verstehen**». Sogar auf einer CD-ROM können Sie in die «**Faszinierende Welt der Katzen**» eintauchen.

Als Bettlektüre bestens geeignet sind die **Katzenromane** von Doreen Tovey, Deric Longden oder die **Tiergeschichten** von James Herriot. In unserem Computer sind viele weitere Titel unter dem Stoffkreis: «Tiere; Hunde» oder «Tiere: Katzen» zu finden. Unser Personal berät Sie gerne.

Deutsche Bibliothek
Freiburg

Spitalgasse 2

1700 Freiburg, Tel. 322 47 22

Öffnungszeiten:

Montag, Dienstag, Donnerstag,

Freitag 15 bis 18 Uhr

Mittwoch 9–11 und 15–20 Uhr,

Samstag 10–12 Uhr

Regards sur l'hommage de Fribourg

CENTENAIRE DE LA NAISSANCE D'ANTOINE DE SAINT-EXUPÉRY (1900-1944-2000)



Un éternel voyageur...
(Coll. Frédéric d'Agay, Paris)

Le 4 décembre 2000, la Ville de Fribourg, le Collège Sainte-Croix, la Société française et l'Alliance française de Fribourg ont marqué officiellement le 1^{er} centenaire de la naissance d'Antoine de Saint-Exupéry en inaugurant, en présence des autorités, de membres de sa famille, de la communauté marianiste et d'un nombreux public, une plaque commémorative, apposée sur le bâtiment «Gallia» (le seul subsistant de l'ancienne Villa Saint-Jean), rappelant ainsi le séjour, pour y étudier, de l'écrivain-avia-

teur sur les bords de la Sarine, de 1915 à 1917. A relever que l'exposition en hommage à St-Ex: «Du vent, du sable et des étoiles...», également proposée à cette occasion dans le hall du Collège Sainte-Croix et comportant un fort intéressant volet fribourgeois conçu par les Archives de la Ville, a connu un joli succès, étant même prolongée jusqu'au 31 janvier 2001.

1700 présente ce mois quelques regards sur l'hommage de Fribourg à la mémoire de l'auteur tant aimé du *Petit Prince*, dans l'attente de la réponse à donner par les instances concernées à la proposition faite dans le cadre de la manifestation de compléter le nom du Collège Sainte-Croix par celui d'Antoine de Saint-Exupéry.

Photos:
Archives de la Ville de Fribourg (AVF)



Le bâtiment «Gallia», à la rue Antoine-de-Saint-Exupéry, seul vestige de l'ancien Collège marianiste de la Villa Saint-Jean, dans lequel St-Ex a séjourné et étudié, avec son frère François, de 1915 à 1917.



Le volet fribourgeois, conçu par les Archives de la Ville, de l'exposition sur la vie et l'œuvre d'Antoine de Saint-Exupéry: «Du vent, du sable et des étoiles...».



La plaque commémorative en bronze apposée à gauche de l'entrée principale de la Villa «Gallia».



Sous l'œil du «Petit Prince», Madame Nathalie des Vallières, petite-nièce de St-Ex, pendant sa conférence.

Fribourg en musique(s) - Freiburg und die Musik (4)

L'ABBÉ JOSEPH BOVET

(1879-1951)

«Incarnant l'âme du pays»¹ selon l'expression d'Émile Jacques-Dalcroze, Joseph Bovet, le poète et musicien de la Gruyère, nous a légué une œuvre profane et sacrée particulièrement féconde et toujours bien présente. A l'occasion du cinquantième anniversaire de sa mort et en réponse à notre question-concours «1700» N° 170, l'historien et journaliste Patrice Borcard évoque pour nous quelques aspects de l'itinéraire d'un abbé chantant.²



Lors du «Katholikentag» de 1935 à Fribourg, l'abbé Bovet dirige les Ménéstrels, un groupe de musiciens de La Concordia. [Coll. Albert Wandeler]

Le cinquantième anniversaire de la mort de l'abbé Joseph Bovet est inscrit dans la volonté de découvrir d'autres facettes de ce musicien décédé en février 1951. Du chanoine, le temps n'a retenu que la figure du compositeur, l'effigie d'un abbé chantant courant la campagne et les fêtes populaires. Mais sa première renommée, Joseph Bovet la doit à ses activités d'interprète. Il fut un chef d'orchestre et un chef de chœur souvent novateur.

Au début du XX^e siècle, Fribourg fait figure de désert culturel. Quelques foyers musicaux tentent d'arroser une terre aride: l'Orchestre de la Ville dirigé par Antoine Hartmann ou le Chœur mixte de Saint-Nicolas placé sous la baguette d'Alphonse Galley. Mais la capitale attendait qu'une nouvelle impulsion soit donnée à une tradition culturelle issue du XIX^e siècle, lorsque prend forme une sociabilité organisée autour d'ensembles instrumentaux comme la Landwehr ou de sociétés chorales. Bovet sera l'homme de la situation. Durant quatre décennies, entre 1912 et 1948, presque annuellement, le musicien monte une œuvre importante du grand répertoire.

Les classiques d'abord

En 1911, le jeune prêtre reprend le flambeau d'Antoine Hartmann, professeur au Collège Saint-Michel, rénovateur du milieu musical de la capitale. Il prend ainsi la baguette de l'Orchestre de la Ville qu'il conserve jusqu'en 1924. A

peine installé au pupitre de direction, voilà qu'il interprète déjà, en concert, le 21 janvier 1912, à la salle de la Grenette, la *Symphonie N° 11* de Haydn, le *Concerto N° 25* et l'ouverture de *Così fan tutte* de Mozart. Durant la deuxième décennie du siècle, les Fribourgeois assistent à plusieurs premières auditions dans leur ville. Les grandes symphonies de Mozart, les concertos de Vivaldi (avec le violoniste Carlo Boller), mais aussi Bach, Haydn, Haendel... Le romantique Joseph Bovet ne néglige pas le répertoire de Schubert, de Mendelssohn ou de Schumann.

Mais le chef ne sort pas des sentiers battus par le classicisme. La modernité musicale, qui rayonne à travers Ernest Ansermet et son Orchestre de la Suisse romande, ne le touche pas. Alors que l'élite suisse se passionne pour Honegger, Stravinsky, Debussy ou Ravel, pour l'atonalité, Fribourg demeure en marge. Certes, l'abbé ouvre quelques portes, comme l'interprétation de plusieurs pièces du compositeur danois Niels Gade, dont il apprécie la musique imprégnée de folklore. Comme ces *Joyeuses commères de Windsor* de Nicolaï, ou ce *Samson et Dalila* de Saint-Saëns.

Quel chef fut Joseph Bovet? Lorsqu'il donne la *Symphonie N° 2* de Beethoven, le 8 février 1918, le critique de *La Liberté* écrit: «Que dire du chef d'orchestre, sinon qu'il en est l'âme et qu'il obtient de lui une discipline musicale digne de tous les éloges. Il l'électrise, l'exalte

ou l'apaise à son gré. L'orchestre doit rendre à peu près toutes les expressions humaines et le chef semble mimer les sentiments contenus dans la partition. Il conjure, appelle, modère, déchaîne, tel un magicien, d'un geste, il transforme ces formes noires et muettes en un embrasement sonore.»

Le monopole d'un chef

Rapidement, Joseph Bovet rassemble tous les moyens d'interprétation de la capitale. Après l'orchestre, il devient le chef de la Société de chant de la Ville de Fribourg, du Chœur mixte de Saint-Nicolas, du Groupe Choral et de la Maîtrise qu'il fonde autour de 1920. Régulièrement, le maître réunit ses ensembles pour monter une œuvre du grand répertoire. Lorsqu'il met, en 1915, à l'affiche *Les Saisons* de Haydn, un journal de la capitale écrit: «Le professeur Bovet a innové. Qui sait, peut-être aura-t-il été séduit par les auditions des *Passions* de Franck et de Bach, comme aussi par la *Création*, donnée ces dernières années à la cathédrale de Lausanne où il ne réussit pas à dissimuler son enthousiasme?» Cette *Création* de Haydn, il la monte en 1919. D'autres pièces apparaissent sur les programmes de Bovet: l'oratorio *Paulus* de Mendelssohn (1916), *Le Désert de David* (1919), *La Dame blanche* de Boieldieu (1925), la *Passion selon saint Marc* de Perosi (1926), le *Requiem* de Mozart (1930), le *Lauda Sion* de Mendelssohn (1932), le *Tobbie* de

Gounod et le *Psaume 150* de Franck (1931), le *Requiem* de Cherubini (1943), l'opéra *Orphée* de Gluck (1943), le *Quo vadis* du compositeur polonais Felix Nowowiejski (1938).

Deux partitions méritent une attention: celle du *Psaume LXXX* du Français Albert Roussel. L'œuvre, créée à Boston en 1929, est donnée en 1936 en la cathédrale fribourgeoise en présence du compositeur, invité par Joseph Bovet. C'est en 1945 que le prêtre musicien s'aventure dans une musique plus contemporaine, en programmant *Le Roi David* d'Honegger, point d'orgue original d'une carrière directoriale.

Il serait injuste de passer sous silence l'année que Joseph Bovet passa à la tête de la Landwehr, entre 1924 et 1925. L'affiche du concert du 6 mai 1925 témoigne de ces goûts: la *Symphonie N° 1* de Beethoven, des pièces de Mozart, Bach, Wagner, Andrieu et Franck arrangées pour harmonie.

Il n'existe pas d'enregistrements de ces concerts. Mais les témoignages laissés permettent de saisir la manière avec laquelle le chef approchait ce répertoire. Bovet recherchait en priorité «l'intériorité musicale». Peu lui importait si les doubles croches manquaient de précision, raconte son successeur Pierre Kaelin. L'abbé était davantage sensible à l'effet émotionnel de la musique qu'à la perfection de sa forme. Pierre Kaelin poursuit: «Il savait toujours faire naître du dedans l'émotion des exécutants et le chant avait une telle vertu que les imperfections et les accidents étaient oubliés.»

Patrice Borcard

¹ Matthey, Jean-Louis (publ. sld. de): *Abbé Joseph Bovet. Catalogue des œuvres*. Fribourg, Bibliothèque cantonale et universitaire 1985, p. XXII, note 1.

² Borcard, Patrice: *Joseph Bovet (1879-1951). Itinéraire d'un abbé chantant*. Fribourg, Editions La Sarine 1993.

CONSULTATION POPULAIRE DU 4 MARS 2001

Le Conseil communal de la Ville de Fribourg informe ses citoyens des heures d'ouverture des bureaux de vote et des possibilités d'exercer le droit de vote.

Le 4 mars 2001, les citoyens de la ville de Fribourg seront appelés à se prononcer sur le/les objet(s) suivants:

VOTATION FÉDÉRALE

Objets

1. Initiative populaire du 30 juillet 1996 «Oui à l'Europe»;
2. Initiative populaire du 12 décembre 1997 «Pour des médicaments à moindre prix»;
3. Initiative populaire du 16 mars 1999 «Pour plus de sécurité à l'intérieur des localités grâce à une vitesse maximale de 30 km/h assortie d'exceptions (Rues pour tous);

ÉLECTIONS COMMUNALES

Objets

1. Election des membres du Conseil communal;
2. Election des membres du Conseil général.

Où?

Pérolles	Ecole primaire du Botzet	rue du Botzet 16
Beauregard	Ecole primaire de la Vignettaz	rte de la Gruyère 9
Places	Ancien Hôpital des Bourgeois	rue de l'Hôpital 2
Jura	Salle paroissiale Ste-Thérèse	rte Ste-Thérèse 5b
Bourg et		
Bureau central	Maison de Justice	rue des Chanoines 1
Schoenberg	Ecole primaire du Schoenberg	rte de la Heitera 17
Neuveville	Ecole primaire de la Neuveville	Grandes-Rames 34
Auge	Salle paroissiale St-Maurice	rue de la Lenda 13

Quand?	Les bureaux de vote sont ouverts:	Vendredi	17 h 30 – 18 h 30
		Samedi	10 h 00 – 12 h 00
		Dimanche	10 h 00 – 12 h 00

Vote par correspondance

En application de l'article 43 alinéa 1 LEDP, le citoyen peut, dès qu'il a reçu le matériel de vote, exercer son droit de vote par correspondance.

- Le bulletin de vote/la liste électorale doit être introduit(e) dans l'enveloppe qui correspond à la votation/l'élection en cause – format C6.
- L/les enveloppe(s) de format C6 doit/doivent être placée(s) dans l'enveloppe-réponse faisant office de certificat de capacité.
- L'enveloppe-réponse doit être fermée (collée).
- Sous peine de nullité, veuillez apposer votre signature manuscrite à l'endroit indiqué sur l'enveloppe-réponse.
- L'enveloppe-réponse doit être remise à un bureau de poste, de telle manière qu'elle puisse parvenir au bureau électoral avant la clôture du scrutin. Les frais de port sont à la charge du citoyen; les enveloppes non ou insuffisamment affranchies sont refusées.
- Pour le retour, veuillez biffer votre adresse (X) qui doit toutefois rester lisible.
- Lors du tri postal mécanique/manuel, une erreur est toujours possible, raison pour laquelle nous vous conseillons de déposer vos envois à la poste au plus tard le jeudi qui précède la votation/élection.

L'enveloppe-réponse fermée peut également être déposée directement à la Maison de Ville, au plus tard jusqu'au vendredi précédant le scrutin, à 17 h.

Disposition pénale – art. 282 CPS

Celui qui participe à un scrutin sans en avoir le droit, notamment en utilisant une enveloppe-réponse qui ne lui est pas destinée ou en contrefaisant une signature, peut être puni de l'emprisonnement ou de l'amende.

Clôture du registre civique: samedi 3 mars 2001, à 12 h.

Clôture du scrutin: dimanche 4 mars 2001, à 12 h.

VOLKSABSTIMMUNG VOM 4. MÄRZ 2001

Der Gemeinderat der Stadt Freiburg informiert die Stimmbürgerinnen und Stimmbürger über die Öffnungszeiten der Wahllokale und die Möglichkeiten der Stimmrechtsausübung.

Die Vorlagen der Volksabstimmung vom 4. März 2001 werden in der folgenden Reihenfolge zur Abstimmung gelangen:

EIDGENÖSSISCHE VOLKSABSTIMMUNG

Objekte

1. Volksinitiative vom 30. Juli 1996 «Ja zu Europa»;
2. Volksinitiative vom 12. Dezember 1997 «Für tiefere Arzneimittelpreise»;
3. Volksinitiative vom 16. März 1999 «Für mehr Verkehrssicherheit durch Tempo 30 innerorts mit Ausnahmen (Strassen für alle)»;

GEMEINDERATS- UND GENERALRATSWAHLEN

Objekte

1. Wahl der Mitglieder des Gemeinderates;
2. Wahl der Mitglieder des Generalrates.

Wahllokale

Perolles	Primarschulhaus Botzet	rue du Botzet 16
Beauregard	Primarschulhaus Vignettaz	rte de la Gruyère 9
Platz-Quartier	Altes Bürgerspital	rue de l'Hôpital 2
Jura	Pfarreisaal St. Theres	rte Ste-Thérèse 5b
Burg und		
Zentralbüro	Gerichtsgebäude	rue des Chanoines 1
Schönberg	Primarschulhaus	rte de la Heitera 17
Neustadt	Primarschulhaus	Grandes-Rames 34
Auquartier	Pfarreisaal St. Moritz	rue de la Lenda 13

Öffnungszeiten	Der Urnengang findet an folgenden Tagen und Zeiten statt:	Freitag	17.30 – 18.30
		Samstag	10.00 – 12.00
		Sonntag	10.00 – 12.00

Briefliche Stimmabgabe

In Anwendung des Art. 43 des GABR, der Bürger kann sein Stimmrecht brieflich ausüben, sobald er das Stimmmaterial erhalten hat.

- Der Stimmzettel/die Wahlliste muss in den Briefumschlag für die betreffende Abstimmung oder Wahl gelegt werden (Stimmcouvert, Umschlag C6).
- Die einzelnen Stimmcouverts (Umschlag C6) müssen in das Antwortcouvert gelegt werden, das als Stimmrechtsausweis dient.
- Das Antwortcouvert muss verschlossen (zugeklebt) sein.
- Unterschreiben Sie bitte an der vorgesehenen Stelle auf dem Antwortcouvert, sonst ist Ihre Stimmabgabe ungültig.
- Das verschlossene Antwortcouvert muss rechtzeitig einem Postbüro übergeben werden, so dass es vor der Schliessung des Urnengangs beim Wahlbüro eintrifft. Die Portokosten gehen zu Lasten des Bürgers; nicht oder ungenügend frankierte Couverts werden zurückgewiesen.
- Für die Rückgabe streichen Sie Ihre Adresse bitte so durch, dass sie noch lesbar ist (X).
- Beim mechanischen/manuellen Sortieren der Post kann jederzeit ein Fehler unterlaufen. Deshalb empfehlen wir Ihnen, Ihre Sendungen spätestens am Donnerstag vor der Abstimmung/Wahl bei der Post aufzugeben.

Das verschlossene Antwortcouvert kann bis spätestens am Freitag vor der Abstimmung um 17 Uhr auch direkt beim Stadthaus abgegeben werden.

Gesetzliche Strafbestimmung

Wer unbefugt an einer Wahl oder Abstimmung teilnimmt, insbesondere ein nicht für ihn bestimmtes Antwortcouvert verwendet oder eine Unterschrift fälscht, wird gemäss Artikel 282 StGB mit Gefängnis oder Busse bestraft.

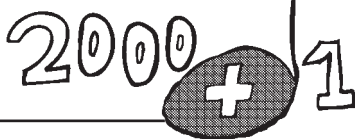
Schliessung des Zivil-Registers Samstag, den 3. März 2001, um 12 Uhr.

Schliessung des Urnengangs Sonntag, den 4. März 2001, um 12 Uhr.

FÊTE FÉDÉRALE DE MUSIQUE FRIBOURG 2001

À FRIBOURG, LE DÉBUT
DU 3^E MILLÉNAIRE SERA FAIT
DE FLEURS ET DE MUSIQUE

EIDGENÖSSISCHES-MUSIKFEST
FÊTE-FÉDÉRALE-DE-MUSIQUE
FESTA-FEDERALE-DI-MUSICA
FIESTA-DA-MUSICA-FEDERALA



La Fête fédérale de musique se déroule tous les 5 ans. La dernière a eu lieu en 1996 à Interlaken. La prochaine, la première du nouveau millénaire, aura lieu en Pays de Fribourg, en juin 2001, sur deux week-ends, du 15 au 17 et du 22 au 24.

La Fête fédérale constitue le plus grand rassemblement de musiciens au monde, en général plus de 20000 musiciens. Or, en 2001, à Fribourg, on en comptera même plus de 25000 faisant partie de 450 sociétés.

Un concours de décoration de vitrines est d'ores et déjà lancé et s'adresse à tous les commerçants, industriels, artisans et services de la ville de Fribourg et des communes de Guin, Givisiez, Granges-Paccot, Villars-sur-Glâne et Marly. Les vitrines, façades ou espaces seront décorés durant la période de la Fête fédérale sur les thèmes de la musique (au sens large), de la

mascotte et aux couleurs de la fête. Un jury neutre procédera à une appréciation et les meilleures vitrines seront primées. Le premier prix sera un week-end pour deux personnes à Paris et bien d'autres prix seront distribués.

Les commerçants des communes concernées qui désirent participer de cette manière à la grande fête de la musique en contribuant à embellir leur ville ou village peuvent demander un bulletin de participation à la Direction de la Fête fédérale de musique, C.P. 173, 1705 Fribourg (fax: 026 / 341 76 61, e-mail: secretariat@ffm2001.ch).

L'espace de deux week-ends, Fribourg sera vraiment le centre mondial de la musique instrumentale. Avec des fleurs, elle donne déjà le ton à un XXI^e siècle certainement plus joyeux, plus pacifique et plus convivial que ne le fut celui que nous avons quitté.



15^E FESTIVAL INTERNATIONAL DE FILMS DE FRIBOURG 11 - 18 MARS 2001

Le 15^e Festival international de films de Fribourg a le plaisir de vous présenter, en avant-première, les grands thèmes de sa 15^e édition.

«**Le cinéma latino-américain de ruptures en ruptures**». Une rétrospective des «enfants terribles» du cinéma latino-américain, en 30 films, de 1929 à 1980, du Honduras à l'Uruguay, en passant par le Mexique, Cuba, le Brésil, le Chili et l'Argentine... *Cinema Novo* (Glauber Rocha, Nelson Pereira dos Santos), *Cine Verdad* (Nicolás Sarquís, Fernando Solanas), *Cinema Poesia* (Mario Peixoto, Raúl Ruíz, Fernando Birri): des films décapants et irrévérencieux qui ont puisé aux racines populaires et ont osé inventer le vrai cinéma d'Amérique latine.

«**Perspectives du jeune cinéma africain**» Une nouvelle génération de jeunes réalisateurs ouvre la voie du futur cinéma africain. Des films de tous horizons (Gabon, Sénégal, Burkina Faso, Congo, Côte-d'Ivoire, Zimbabwe...) abordent souvent avec humour et dérision la situation de la jeunesse dans les cités africaines d'aujourd'hui.

Sélection officielle: Douze longs métrages (Argentine, Chili, Iran, Liban, Ouzbékistan, Corée du Sud, Vietnam...) concourront pour le Grand Prix «Le Regard d'Or».

Les gagnants du concours N° 169 3/10

En séance du Conseil communal du 8 janvier 2001, M. le Syndic Dominique de Buman a procédé au tirage au sort des gagnants de notre concours N° 169. La réponse à donner était: Le «prêtre-musicien» Pierre Kaelin, créateur d'une œuvre exceptionnelle et plurielle ouverte sur le monde.

Le tirage au sort a donné les résultats que voici:

1^{er} prix: M. Pierre Roulin

gagne une carte TF multi-course réseau entier, ainsi que deux entrées au concert de gala d'ouverture de la Fête fédérale de musique 2001.

2^e prix: M^{me} Raymonde Egger

gagne une carte de parking de 50 francs au Parking de la route des Alpes.

3^e prix: M^{me} Nelly Bussard

gagne un bon d'achat de 20 francs à la Placette.

4^e prix: M^{me} Claudine Stucky

gagne l'ouvrage *Fribourg - Freiburg*, aquarelles de Norbert Schmidt, publié aux Editions Haku-Verlag.

5^e prix: M^{me} Gabrielle Niefli-spach

gagne une Taxcard de 10 francs.

Chaque gagnant reçoit également un exemplaire du *Catalogue exhaustif de l'œuvre de Pierre Kaelin*, publié en 1993 par la Bibliothèque cantonale et universitaire et les Editions La Sarine sld. d'Etienne Chatton.

Nos remerciements aux entreprises qui ont offert les prix, réunies dans le petit bandeau publicitaire ci-dessous.

Au Musée d'art et d'histoire

L'œuvre du mois

Mardi 13 février 2001, de 18 h 15 à 18 h 45 env., M^{me} Caroline Schuster Cordone, historienne d'art, présentera une œuvre attribuée à l'artiste d'origine alsacienne Adam Künimann: *Credo*, œuvre réalisée en 1595.

Entrée libre.

Musée d'art et d'histoire
(MAHF)
Rue de Morat 12
1700 Fribourg



Credo (détail)
d'Adam Künimann (attr.),
1595 [MAHF]



Le programme d'animation, de formation et de sport pour les Aînés, valable cet hiver, est paru! Il comporte des offres très attractives pour des cours, des loisirs, des jeux, du sport ou des vacances.

Pro Senectute - Centre des Aînés
Rue St-Pierre 10, case postale 321
1701 Fribourg, ☎ 026 / 347 12 47

M É M E N T O

CONCERTS• **Chœur de chambre de l'Université de Fribourg**

dir.: Pascal Mayer; orgue: Robert Märki; œuvres d'Alain, Britten, Duruflé; ve 2 février, 20 h 30, église du Collège Saint-Michel.

• **La Concordia: concert de gala 2001**

dir.: Jean-Claude Kolly, Sylvie Ayer (cadets); sa 3 (20 h) et di 4 février (17 h), aula de l'Université.

• **Rachel Fehr (piano) et Martin Weiffenbach (violoncelle)**

œuvres de Brahms et Schubert; lu 5 février, 20 h, aula de l'Université.

• **Veillée commémorative pour l'abbé Bovet**

Chœur du Collège Saint-Michel, le Chœur des XVI et la Landwehr; sa 10 février, 20 h, aula de l'Université.

• **Club des accordéonistes de Fribourg: concert annuel**

dir.: Benjamin Oleinikov et Olivier Pittet; avec le groupe folklorique «Les Gais Vulliérais»; sa 10 février, 20 h 15, aula du Collège Saint-Michel.

• **Orchestre de la Ville et de l'Université**

œuvres de J. Haydn, Cimarosa et Françaix; di 11 février, 17 h, aula de l'Université.

• **Ensemble vocal Voskresenije, Saint-Petersbourg**

musique d'église et profane; sa 17 février, 20 h 15, Temple.

• **Maîtrise de Fribourg**

Luis de Victoria: «O magnum mysterium»; di 18 février, 9 h 30, église des Cordeliers.

• **Orchestre de Chambre Suisse**

dir.: Emmanuel Siffert, avec Noemi Schindler (violin); œuvres de Schubert, Mozart et Chostakovitch; je 22 février, 20 h, aula de l'Université.

• **Orchestre des Jeunes de Fribourg**

dir.: Théo Kapsopoulos; œuvres de Beethoven et Schubert; Eric Cerantola (piano); di 25 février, 17 h, aula de l'Université.

CENTRE LE PHÉNIX

Rue des Alpes 7

Lunch 1/2 hour concert; de 12 h 15 à 12 h 45:

– **Iona Maria Lupascu (piano)**

œuvres de Schumann et Liszt; ve 2 février.

– **Ken Mallor (piano)**

Partita de Bach; ve 9 février.

– **Le Quatuor Rossini (chant)**

œuvres de Rossini; ve 16 février.

• **Gabriela Jungo (violin) et Chrisato Ida (piano)**

œuvres de Beethoven, Ravel et Brahms; sa 17 février, 20 h 15.

• **Stage aquarelle avec Kitty Mulder-Uding**

du ma 30 janvier au je 1^{er} février; rens.: Andrea Wassmer (026/322 00 44).

• **Stage de chanson populaire avec Lorna Michaelson**

sa 10 et di 11 février; inscriptions: 026/322 00 44.

LA SPIRALE

Place Petit-Saint-Jean 39

• **Sergio La Puente - Exposition**

jusqu'au 16 mars.

• **Maurice Magnoni Sskies - Jazz**

ve 2 février, 21 h.

• **Olivier Lattion (piano) et Daniel Gaggioli (sax) - Impro**

me 7 février, 20 h 30.

• **Stevie Cochran - Blues-rock**

ve 9 février, 21 h.

• **Fiebre Latina - Latin-jazz**

sa 10 février, 21 h.

• **Space or less**

L. Herrnhut, A. Rossier, B. Baumgartner et S. Fankhauser; me 14 février, 20 h 30.

• **Al Foster Quartet - Jazz**

Al Foster, A. Roney, A. Goldberg et D. Weiss; di 18 février, 20 h.

• **Asere - Son, rumba, mambo**

ma 20 février, 20 h.

• **Martine Grandjean et Nicolas Murith (flûtes) - Classique**

me 21 février, 20 h 30.

• **Luis Di Matteo - Tango**

ve 23 février, 21 h.

• **Relax c'est dimanche - «scène libre»**

di 25 février, 17 h.

FRI-SON

Fonderie 13

• **POLE / Steinbrüchel + Brusa / Marcus Maeder + Teleform**

ve 2 février, 21 h.

• **Pitchshifter**

me 14 février, 21 h.

• **The Young Gods**

sa 24 février, 21 h.

• **Fri-Son fait son cinéma**

ve 9 et sa 10 février, 20 h.

LE NOUVEAU MONDE

Route des Arsenaux 12a

• **Demilliac - Rock pop & folk**

ve 2 février, 21 h.

• **Favez acoustic - Rock mélancolique**

sa 10 février, 21 h.

• **Danamike - Hip-hop**

ve 16 février, 21 h.

• **Drowning Boats - Noisy pop**

sa 17 février, 21 h.

• **Brink Man Ship & LJQ - New-jazz**

ve 23 février, 21 h.

• **Carnaval**

«Talent Show» des collaborateurs; sa 24 février, 21 h.

FORUM FRIBOURG• **Offspring**

sa 3 février, 20 h.

• **Chess - the ABBA Musical**

di 18 février, 20 h.

THÉÂTRE/THEATER• **So oder so**

Xaver & Jules; Frei, 2. Februar, 20 h 30, Kellerpoche (Samaritaine 3).

• **Nuaar Sür Blang**

Compagnie ad'oc; dès 7 ans; spectacles bilingues/zweisprachige Vorstellung; sa 3 et 10 (17 h), di 4 et 11 (14 h et 17 h), ve 9 février (19 h), Cirque de Poche (ch. Monséjour 16).

• **«Einer Flog über das Kuckucksnest»**

von D. Wassermann, Studio Landgraf; Mo, 12. Februar, 20 h, Aula der Universität.

• **«Bärenreck»**

nach dem Grimm-Märchen «der Bärenhäuter»; von P. Rinderknecht, Theater Kanton Zürich;

Do, 15. Februar, 14 h und 19 h, Aula der Universität.

• **François Silvant**

ve 23 et sa 24 février, 20 h 30, salle de Jolimont.

ESPACE MONCOR• **Passage**

par le théâtre Talipot (île de la Réunion); ve 2 février, 20 h 30.

• **L'autre, c'est Claude**

par la compagnie Da Motus! ve 16 (20 h 30), sa 17 (20 h 30) et di 18 février (18 h).

LE BILBOQUET

Route de la Fonderie 8b

• **Daisy Madonna**

Pierre Dubey avec la complicité de Jango Edwards; je 1^{er} et ve 2 février, 21 h.

• **Bergamotte: «Aller simple»**

me 7 et 14, je 8 et 15, ve 9 et 16 février, 21 h.

THÉÂTRE DES OSSES

2, rue Jean-Prouvé, Givisiez

• **«Les rats, les roses»**

d'Isabelle Daccord; mise en scène de Gisèle Sallin; ve 2 et 23 (20 h), sa 3 et 24 (20 h) et di 25 février (17 h).

• **«Die Raten, die Rosen»**

Sam, 10. und 17. (20 h), Frei, 16. (20) und Son, 11. und 18. Februar (17 h).

• **Café littéraire - Le groupe d'Olten**

je 8 février, 19 h 15

THÉÂTRE DE LA CITÉ• **Légère en août**

de Denise Bonard, par les «Tréteaux de Lutèce»; mise en scène de P. Lagan-dré; ve 9 et sa 10 février, 20 h 30.

• **Les contes grivois**

d'après Maupassant; adapt. Céline Devalan; ve 16 et sa 17 février, 20 h 30.

CONFÉRENCES• **Jean-Pierre Changeux: point de vue d'un neurobiologiste sur les origines de l'éthique**

me 31 janvier, 20 h 15, auditoire B de l'Université

• **Der Heimatstil um 1900 in Kanton Freiburg**

Dr Elizabeth Castellani; Die, 6. Februar, 20 h 15, Saal 3115 der Universität Miséricorde.

• **Connaissance du monde:**

– **Les rives du Sahara** avec un film de Jean-Pierre Valentin; me 7 (20 h) et je 8 février (16 h et 20 h).

– **Les peuples d'Indochine**

avec un film de Patrick Bernard; me 28 (20 h) et je 29 février (16 h et 20 h) salle de Jolimont

• **Dix ans de suivi d'une population de faucons hobereau dans le canton de Fribourg**

par H. Vigneau et Y. Duc; me 7 février, 20 h 15, Café des Tanneurs.

M É M E N T O

• **Entwicklungsbiologie und Genetik: Überlegungen eines Häretikers**

Dr. Joh. Wirz; Do, 8. Februar, 18 h 30, Hörsaal der Chemie der Universität Péroilles.

• **Heinz-Gregor Wieser: Musik und Gehirn**

Do, 8. Februar, 20 h 15, Auditorium B der Universität.

• **Œuvre du mois, peinture: Adam Künimann «Credo», 1595** par Caroline Schuster; ma 13 février, 18 h 15, Musée d'art et d'histoire.

• **Les hypothèses de Shapley dans la construction de son modèle galactique**

par le Dr Fred. Chaberlot, historien des sciences; me 14 février, 20 h 15, Ecole libre publique (av. du Moléson 10).

• **«Faire face à la vie», une méthode pour plus de qualité de vie face au cancer**

par le Dr Carl Simonton, oncologue américain; sa 17 février, 20 h, aula de l'Université.

• **«Sous le soleil inca»** multivision panoramique réalisée et présentée par Annie et Jean Pichon; ma 20 février, 20 h 30, aula de Jolimont.

• **Agnes und Edi Wäfler sprechen zum Thema «Das Ideale Paar»**

Die, 20. Februar, 20 h, Temple.

CENTRE SAINTE-URSULE

• **«Le jeûne à travers les religions»** avec A. Nayak, Université Fribourg; me 7 février, 20 h 15.

• **Méditation selon A. de Mello** avec E. Ingold; je 8, 15 et 22 février, 20 h.

• **Etre marianiste aujourd'hui** par J.-Paul Federneder et Geneviève Cornet; ma 13 février, 14 h 30 et 20 h 15.

• **«Jésus et le jeûne»** avec M.-Christine Varone, Université Fribourg; me 14 février, 20 h 15.

• **«Le jeûne dans l'expérience chrétienne»** avec le Père E. Bianchi; me 21 février, 20 h 15.

• **«Le jeûne libère l'esprit»** avec Elizabeth Erb, infirmière de santé, me 28 février, 20 h 15.

ÉCOLE DES PARENTS

(Inscr.: 026/323 16 91)

- **Les adolescents et la sexualité** avec Christine Noyer, animatrice en éducation sexuelle; me 7, 14 et 21 février, de 20 h à 22 h.
- **Analyse transactionnelle niveau 1** avec M.-Claire Kolly-Pauchard, analyste transactionnelle; je 8, 15

et 22 février, de 20 h à 22 h, au Centre-ateliers de la Farandole (Bonnesfontaines 3).

• **Musique et conte** avec Magdeleine Walter et Andréa Wassmer; sa 17 février, de 10 h à 12 h, Centre Le Phénix (rue des Alpes 7).

CINÉMA

Cinéplus-Club:

– **«Emporte-moi»** de Léa Pool; du 7 au 13 février.

– **«Buffalo'66»** de Vincent Gallo; du 14 au 21 février, 18 h, Cinéma Rex.

EXPOSITIONS

• **Nika Spalinger, Shelly Silver: caché parmi les feuilles**

jusqu'au 18 février, Musée d'art et d'histoire.

• **Guy Oberson** jusqu'au 24 février; Galerie J.-J. Hofstetter (Samaritaine 23).

• **Quoi de neuf?** Photos de Patrick Caloz; de Mauritanie au Burkina Faso; du 1^{er} au 28 février, Galerie Gulliver (r. des Epouses 8).

• **Marionetten von Beatrice Nicolai** dès le 2 février, Musée suisse de la marionnette (Derrière-les-Jardins 2).

• **Rowland Fade – Peinture** du 3 février au 3 mars, Galerie de la Cathédrale (place Saint-Nicolas).

EXPO Ilford-Frima 1606 Projet Fribourg-Martini 1606; du 3 au 23 février, Hôtel Golden Tulip, Foyer Panorama, de 15 h à 20 h.

• **Les prédateurs** Piranhas, crotales (serpents à sonnette), vipères à cornes, pythons, etc.; du 5 au 17 février, Espace Galerie Manor.

• **«Terre des hommes»** Artisanat du tiers-monde; du 5 février au 31 mars, Bibliothèque de la Ville (anc. Hôpital des Bourgeois).

• **Peintures des résidents** Atelier Nicolas Ruffieux; jusqu'au 25 février, Home médicalisé de la Sarine (av. Jean-Paul-II, Villars-sur-Glâne).

• **L'Abbé Bovet: les moments d'une légende** jusqu'au 3 mars, Bibliothèque cantonale (rue Joseph-Piller 2).

KALÉIDOSCOPE EEF

(Péroilles 25)

• **Art et mode de vivre des habitants du Cercle polaire** je 8 février, 19 h 30.

• **Cuisson du pain et dégustation de thé selon les recettes originales des Inuits** di 11 février, de 14 h à 17 h.

• **Cerny Inuit Collection** Découvrez une culture fascinante et une collection d'art unique en

Europe; jusqu'au 18 mars (également à la Banque Cantonale de Fribourg – Péroilles 1).

DIVERS

• **Tam Tam d'Afrique Tuta Ngoma** Ballet, percussions, danses, Kinshasa (Congo); je 1^{er} février, 18 h 30, aula de l'Université.

• **Café-philos** Société philosophique de Fribourg; di 4 février, 17 h, Café du Belvédère.

• **Les graines: diversité du monde végétal en petit format** sa 17 février, de 14 h à 15 h 30, Jardin botanique (entrée: vis-à-vis de la Clinique Garcia).

• **Semaines de jeûne accompagné** Soirée de préparation avec Elizabeth Erb, infirmière de santé; info: Librairie Bien-Etre, vis-à-vis de la cathédrale; me 21 février, Centre Richemond (Moncor 15, Villars-sur-Glâne).

• **Contes pour enfants: sorcières, diables, fées ... et toi** je 22 février, 16 h 30, Bibliothèque de la Ville (anc. Hôpital des Bourgeois).

• **Carnaval de Fribourg** sa 24 février:

– dès 18 h: ouverture des festivités carnavalesques; remise des clés de la Ville par M. le syndic D. de Buman, devant l'Hôtel de Ville, animation avec les Guggenmusik Trois-Canards, Wädischränzer de Wädenswil et la clique fifres et tambours La Bertholdia; animation le soir en l'Auge et à la Neuveville avec des Guggenmusik.

di 25 février:

– 11 h: ouverture du carnaval avec les Guggenmusik à la Samaritaine
– 14 h 30: départ du cortège de la Neuveville
– 16 h: arrivée du cortège en l'Auge
– 17 h: procès et mise à mort du Rababou à la place du Petit-St-Jean.

ma 27 février:

– 14 h: carnaval des gosses, de l'école des Neigles jusqu'à la place du Petit-St-Jean; petit cortège avec animation, goûter et mise à mort du petit Rababou.

SPORTS

Basketball

– City Fribourg BBC – CVJM Frauenfeld; sa 10 février, 14 h 30, halle de Sainte-Croix.

Hockey sur glace

– Fribourg Gottéron – Davos; di 4 février (16 h).
– Fribourg Gottéron – SLC Tigers; sa 17 février (19 h 30).
patinoire Saint-Léonard.

«Les Hautes Ecoles retournent à l'école»

Festival Science et Cité à Fribourg

Du 5 au 11 mai prochain, le Festival Science et Cité, destiné à rapprocher les Hautes Ecoles et la population, se déroulera à Fribourg et dans le canton. Cette grande manifestation, qui aura également lieu dans l'ensemble du pays, propose une rencontre entre les scientifiques, les jeunes et l'ensemble du public. Ce sera chez nous le thème fortement symbolique du feu, élément de civilisation mais aussi de destruction, qui servira de trame pour mettre en lumière les chances et les risques de toute découverte ainsi que la peur ou la fascination que suscitent la science et ses nombreuses applications. Parmi les activités spécialement conçues pour le grand public, relevons du 5 au 11 mai 2001, une **Course d'orientation scientifique** au centre-ville, une **Séance publique de la Commission fédérale d'éthique pour le génie génétique dans le domaine non humain** à l'Université le 5 mai et un **Cycle de conférences sur la naissance** à la clinique Ste-Anne du 7 au 10 mai.

Pour en savoir plus:

Festival Science et Cité
Rachel Brulhart
Ecole d'ingénieurs
Péroilles 80, Fribourg
☎ 026/429 67 62
www.unifr.ch/science-et-cite

Un problème avec l'alcool?

Toute personne qui cherche de l'aide pour elle-même ou pour un proche peut s'adresser à un service de consultation en matière d'alcoolologie.

Pour obtenir une adresse ou un conseil pour vous-même ou une autre personne, appelez **«alcooline»** au **0848 800 808**, du lundi au vendredi, de 10 h à 18 h.

La rédaction de 1700 prie ses lecteurs de bien vouloir excuser la panne technique de l'imprimerie qui les a privés de la fin de la rubrique **Memento** dans le dernier numéro de décembre 2000.